



Le grand orchestre animal

50 % des sons de la nature ont disparu en 50 ans...

de Bernie Krause*

L'auteur, l'un des plus éminents spécialistes mondiaux des sons de la nature, a passé sa vie à les traquer dans les rares régions encore vierges de la planète : 4 500 heures d'enregistrements, immortalisant les sons de plus de 15 000 animaux, et donnant lieu à des réflexions passionnantes sur le lien étroit entre la survie des animaux et l'acoustique de leur habitat.

50 % des sons qu'il a archivés ont en effet disparu ou sont dégradés, du fait de la pollution sonore produite par les environnements urbains. Les enregistrements de Krause montrent que chaque lieu géographique a sa propre signature sonore, qui varie en fonction du moment de la journée, des conditions climatiques et de la saison. Une géophonie qui constitue la trame sonore sur laquelle les différentes espèces animales placent leurs voix, pour communiquer, trouver un partenaire, prévenir d'un danger, signaler leur présence.

Chaque espèce trouvera une solution qui lui est propre : elle pourra utiliser une fréquence, une mélodie ou une figure rythmique particulière, en harmonie avec les autres instruments de l'orchestre. Selon Bernie Krause, cette expérience auditive, à la base de toute production sonore animale, a laissé une empreinte profonde dans notre cerveau reptilien. D'où l'idée originale que notre musique aurait pour origine les systèmes de communication sonore des animaux sauvages.



Qu'il s'agisse des détonations de la crevette pistolet, des bruits secs émis par les virus, du chant des baleines à bosse (dont la voix, en l'absence d'obstacle, fait le tour du globe en quelques heures), des craquements sourds des glaciers, du murmure des ruisseaux, du rugissement des tempêtes, ou des mélodies du bourdon, les sons décrits par Krause produisent une musique envoûtante. Et l'on tremble à l'écoute nocturne des jaguars de la forêt amazonienne ou des puissants gorilles des monts Virunga en Afrique.

Le Grand Orchestre animal est une quête de la musique naturelle, épurée, et un fervent plaidoyer en faveur de la préservation d'une des ressources naturelles les plus négligées.

* Bernie Krause (né en 1938) est musicien, naturaliste et docteur en bioacoustique. Il est à l'origine du terme « biophonie » et a contribué à définir le concept d'écologie du paysage sonore et d'écologie dans le champ musical.

324 pages, 20 €
Éditeur : Flammarion
ISBN : 2081243660

GENÈVE : les oreilles attirent l'œil

Depuis le début du mois d'avril, sept oreilles géantes en latex attirent inmanquablement l'œil des passants dans le quartier de la Jonction à Genève. L'initiative n'est pas l'œuvre d'un artiste mais émane du Département des constructions et de l'aménagement de la ville. Elles annoncent la campagne que lance la municipalité à propos du bruit routier.

Après cette première action originale, cela a été au tour d'une campagne d'affichage de s'installer dans les rues, dès la mi-avril. Ont suivi également un spot radio ainsi qu'une distribution de flyers pour informer la population sur les efforts entrepris par la Ville pour diminuer le bruit engendré par la circulation. Les mesures prises et les





Écho des villes

résultats obtenus pour diminuer ces nuisances sonores ont été présentés en détail.

En effet, plus de 80 000 Genevois souffrent du bruit routier. Ce sont près de 40 % des habitants de la Ville de Genève qui sont touchés par le dépassement des valeurs autorisées. Cela représente plus de 200 tronçons de rues – soit environ 65 kilomètres de voirie - sur lesquels le bruit routier est trop élevé.

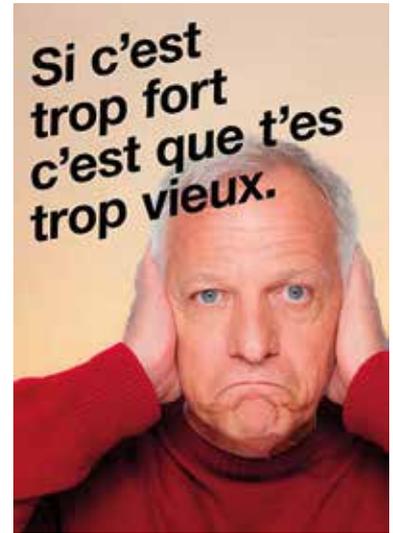
Pour réduire les nuisances sonores dues à la circulation, la Ville de Genève combine différentes mesures qui agissent prioritairement à la source du bruit. Il s'agit, par exemple, de favoriser les modes de déplacements « doux » et les transports publics et d'adapter la vitesse des véhicules, en créant des zones 30 km/h ou même 20 km/h. La pose de revêtements absorbants permet également de diminuer encore les nuisances. Ainsi, la municipalité a assaini près de 17 kilomètres de voirie.

Rappelons que la CEPP (commission externe d'évaluation des politiques publiques) dans un rapport rendu en début d'année recommandait d'élaborer une véritable stratégie cantonale de protection contre le bruit qui permette une meilleure coordination et une visibilité accrue des interventions de l'État.

En effet, sur mandat de la commission de contrôle de gestion du Grand Conseil, les évaluateurs ont décortiqué pendant 18 mois l'arsenal réglementaire et administratif en matière de protection contre le bruit. Face à l'ampleur du phénomène, ils ont ciblé trois domaines : le bruit routier, le bruit des établissements publics et celui du voisinage. Pour ce qui concerne le bruit routier, Genève a opté pour la pose de bitume absorbant. Mais fin 2011, soit 25 ans après l'adoption de l'ordonnance sur la protection du bruit, seuls 6 projets sont arrivés à terme. La planification est à revoir complètement, conclut la CEPP.

Pour en savoir plus : www.ville-geneve.ch

GENÈVE : les artistes se mobilisent pour la survie de la nuit...



Après l'initiative « Quand la nuit meurt en silence » lancée en 2009 à Paris, c'est au tour des Genevois de se dresser contre l'amollissement de la vie nocturne et festive de leur ville. À l'origine de leur fronde : l'obligation pour vingt-huit bars de fermer les portes de leurs établissements avant



«Désolé mec, je dois me casser.»